CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Québec		UR SUPÉRIEURE		
Cause 200-06-000253-206	A.B.	DEMANDE		
	C. LES RELIGIEUX DE ST-VINCENT DE PAUL CANADA C.	DÉFENSE / DEMANDE EN GARANTIE		
	L'ARCHEVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC	DÉFENSE EN GARANTIE		
	LA CORPORATION ARCHIÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE QUÉBEC			
	-et- LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE- FOY -et-			
	LLOYD'S UNDERWRITERS -et- CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE -et- INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE -et- LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA			
	-et- AVIVA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA -et-			
	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCE SA			
ENREGISTREMENT	Salle 3.33 Le 20	mars 2024		
DÉBUT : 9 h 33 FIN : 10 h 21	PRÉSIDENT : <u>L'HONORABLE DENIS JACQUES, j.c.s. (J.</u>	<u>J0379)</u>		
1111 . 10 11 2 1	DEMANDE PRÉSENT(E) ABSENT(E) ABSENT(E) ARSENEAULT DUFRESNE W 3565, rue Berri, suite 240 Montréal (Québec) H2L 4 jw@adwavocats.com	VEE		
	DÉFENSE / DEMANDE EN Me Mathieu Leblanc-Ga GARANTIE Me Camilla Saïdi			
	PRÉSENT(E) ABSENT(E) FASKEN MARTINEAU DUMC mleblancgagnon@fasken csaidi@fasken.com Casier 133			
	DÉFENSE / DEMANDE EN GARANTIE Me Daniel O'Brien (par To O'Brien AVOCATS	Teams)		
	PRÉSENT(E) ABSENT(E) dobrien@obrienavocats.g	ıc.ca		

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

District de Québec

Cause 200-06-000253-206

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

A.B. c. Les religieux de St-Vincent de Paul Canada

		Casier 41
	DÉFENSE / DEMANDE EN	Me Aurélie Figuet (par Teams)
	GARANTIE	Langlois Avocats
	PRÉSENT(E) ☒ ABSENT(E) ☒	1250, boul. René-Lévesque O, 20e étage Montréal (Québec) H3B 4W8
		aurelie.figuet@langlois.ca
DÉFENSE EN GARANTIE (L'archevêque catholique romain de		Me Catherine Cloutier Me Émilie Bilodeau
	Québec et La Corporation	STEIN MONAST
	archiépiscopale de Québec)	catherine.cloutier@steinmonast.ca
Ì	PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E) ☐	emilie.bilodeau@steinmonast.ca Casier 14
		Casier 14
DÉFENSE EN GARANTIE (La		Me Denis Cloutier (par Teams)
	Fabrique de la Paroisse de Notre-	CAIN LAMARRE 630, boul. René-Lévesque O.
	Dame-de-Foy) PRÉSENT(E) ☑ ABSENT(E) □	bur. 27,80
		Montréal (Québec) H3B 1S6
		denis.cloutier@cainlamarre.ca
	DÉFENSE EN GARANTIE (Lloyd's	Me Laurence Gauthier (par Teams)
	Underwriters – Souscripteurs du	ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
	Lloyd's)	Tour de la Bourse 800, Square-Victoria, bur. 4600
	PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E) ☐	Montréal (Québec) H4Z 1H6
		lgauthier@rsslex.com
	DÉFENSE EN GARANTIE (Chubb du	Me Vikki Andrighetti
	Canada compagnie d'assurance)	ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
	PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E) ⊠	Tour de la Bourse 800, Square-Victoria, bur. 4600
		Montréal (Québec) H4Z 1H6
		nhassanomar@rsslex.com
	DÉFENSE EN GARANTIE (Intact	Me Julie Simard
	compagnie d'assurance pour Les	Me Vincent Lemay
	Religieux de St-Vincent-de-Paul)	WEIDENBACH LEDUC PICHETTE
	PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E) ☑	2020, boul. Henri-Bourassa, bur. 100 Montréal (Québec) H3A 2A5
		julie.simard@intact.net
		vincent.lemay@intact.net
	DÉFENSE EN GARANTIE (La	Me Viviane Tremblay
	compagnie Travelers du Canada)	CLYDE & CIE CANADA
	PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E) ⊠	630, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 1700
		Montréal (Québec) H3B 1S6 viviane tremblay@clydeco.ca
ı		

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

District de Québec

Cause 200-06-000253-206

A.B. c. Les religieux de St-Vincent de Paul Canada

Cause 200-06-000253-206			
	DÉFENSE EN GARANTIE (compagnie d'assurance de PRÉSENT(E) ⊠ ABSE		Me Guy Leblanc (par Teams) CARTER GOURDEAU gleblanc@cartergourdeau.ca
	DÉFENSE EN GARANTIE (compagnie d'assurance SA PRÉSENT(E) ☑ ABSE		Me Louis P. Brien (par Teams) LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND MELANÇON 1, Place Ville-Marie, bur. 1300 Montréal (Québec) H3B 0 ^E 6 louis.brien@lrmm.com
	NATURE DE LA CAUSE	L'Arche Corpora romaine Paroiss commu	le des demandeurs en garantie vêque catholique romain de Québec, La ation archiépiscopale catholique de Québec et La Fabrique de la e Notre-Dame-de-Foy pour obtenir la nication de documents dans le cadre de ce en garantie disjointe
	GREFFIÈRE	Ginette C	Charron (TC2734)
9 h 33	Appel du dossier et ident	tification d	es avocats.
9 h 33	Le Tribunal note également la présence de madame Catherine Belzile, parajuriste de l'étude Fasken Martineau,		
9 h 40	Échange entre le Tribunal et les avocats. Échange entre le Tribunal et Me Wee.		
9 h 40			
9 h 41	Représentations de Me Cloutier sur la demande de communication de documents.		
9 h 44	Me Cloutier réfère à l'acte d'intervention des défendeurs du 7 juin 2022 et continue ses représentations sur la demande de communication de documents.		
9 h 53	Me Denis Cloutier indique Cloutier.	ue se join	dre aux représentations de Me Catherine
9 h 54	Représentations de Me \	Vee.	
9 h 55	Échange entre le Tribuna	al et Me V	/ee. Me Wee continue ses représentations.
10 h 00	Échange entre le Tribuna	al et Me V	/ee. Me Wee continue ses représentations.
10 h 05	Échange entre le Tribuna	al et Me V	/ee. Me Wee continue ses représentations.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

District de Québec

Cause 200-06-000253-206

A.B. c. Les religieux de St-Vincent de Paul Canada

ı			
10 h 07	Représentations de Me Cloutier.		
10 h 09	Échange entre le Tribunal et Me Cloutier. Me Cloutier continue ses représentations.		
10 h 14	Fin des représentations de Me Cloutier.		
10 h 14	Représentations de Me Wee.		
10 h 15	Représentations de Me Denis Cloutier.		
10 h 16	Représentations de Me Saïdi pour prolonger le délai d'inscription de la demande en garantie.		
	JUGEMENT		
	VU la demande faite séance tenante de prolonger le délai pour le dépôt de l'inscription pour instruction et jugement formulée par la demanderesse en garantie, et ce, dans le cadre de l'action en garantie;		
	CONSIDÉRANT les représentations faites séance tenante et l'absence de contestation;		
	CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire coïncider le délai pour le dépôt de la demande d'inscription pour instruction et jugement avec celui de la demande principale, soit au 21 octobre 2024;		
	POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :		
	PROLONGE le délai pour le dépôt de la demande d'inscription pour instruction et jugement de l'action en garantie au 21 octobre 2024;		
	Sans frais vu l'absence de contestation.		
	DENIS JACQUES, j.c.s.		
10 h 21	Fin de l'audience.		
	Ginette Charron, greffière-audiencière		